



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2010/007

Genève, le 7 mai 2010

CONCERNE:

Nouvelles annexes CITES en vigueur après la
15^e session de la Conférence des Parties

1. A sa 15^e session, tenue à Doha (Qatar) du 13 au 25 mars 2010, la Conférence des Parties a adopté des amendements aux Annexes I et II de la Convention. Ces amendements ont été communiqués aux Parties dans la notification n° 2010/005 du 21 avril 2010.
2. Les nouvelles annexes, révisées pour tenir compte de ces amendements ainsi que des changements résultant de l'adoption de nouvelles références normalisées de nomenclature, sont jointes à cette notification en format PDF.
3. Une version html des nouvelles annexes sera placée sur ce site le 23 juin 2010, lorsqu'elles entreront en vigueur.